

jeudi 6 juin 2019

Etaient présents : Albouy P - Bardou G - Cazenave M - Descouens MS - Guilhaumon JM - Jaffuel C - Le Bel J - Marza I
Revel M - Usache P

Procuration : Bonvalet D à Jaffuel C

Absents : Bedos D - Bouille A - Martin R - Roncin D

Secrétaire de séance : Descouens MS

Vote du procès verbal du conseil municipal du 12 avril 2019

Monsieur le Maire soumet au vote le procès verbal du conseil municipal du 12 avril 2019 et demande s'il y a des observations. Aucune observation n'est formulée et le PV est voté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - DM1 : Budget communal

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il avait été voté la somme de 130 000.00 € en dépenses imprévues d'investissement sur le budget communal.

La préfecture l'a informé que ces dépenses représentaient 9.28 % des dépenses réelles d'investissement, qu'elles étaient trop importantes, car elles ne devaient pas dépasser 7.5 % des dépenses réelles d'investissement légalement et qu'il fallait les diminuer.

Il propose au conseil la décision modificative suivante pour diminuer ces dépenses imprévues d'investissement :

- compte 020 : dépenses imprévues d'investissement : - 110 000,00 €

- compte 2152-163 opération Réfection rues et chemins : + 50 000.00 €

- compte 2315-210 opération Route de Roujan : + 60 000.00 €

Vote : 10 voix pour - 1 abstention

2 - Subvention exceptionnelle au Football Club de NEFFIES

Monsieur le Maire dit au conseil que 18 enfants de Neffies de l'association le Football Club de Neffies ont participé à une journée à Toulouse pour assister à un entraînement des joueurs professionnels du Toulouse Football Club le 2 mai 2019. Afin de financer cette journée, le FCN demande une subvention exceptionnelle à la municipalité d'un montant de 30 euros par enfant, soit 540.00 euros.

Vote : unanimité

3 - Travaux d'éclairage public 2019 par Hérault Energies

Monsieur le Maire propose au conseil de demander à Hérault Energies d'inscrire au programme les travaux d'éclairage public 2019 : "Geissière". Le montant de ces travaux est de 20 109.10 € ht, la participation d'Hérault Energies est de 15 000,00 €, le fonds de concours de la commune est de 5 109.10 €

Monsieur Bardou précise que ce sont des travaux de sécurisation, car la protection actuelle est non efficace.

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver ces travaux et d'autoriser la signature d'une convention.

Vote : unanimité

4- Mise en non-valeur des impayés de l'eau

A la demande du percepteur, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en non-valeur les factures d'eau impayées de 2009 à 2011 d'un administré qui est décédé. Le montant est de : 1 719.18 €.

Vote : unanimité

5 - Règlement des heures effectuées par les agents lors des élections européennes

Monsieur le Maire propose au conseil de régler aux agents les heures effectuées pour les élections européennes du 26 mai 2019 au tarif du dimanche: soit pour 2 agents 14h50 au total.

Vote : unanimité

Information

Monsieur le Maire dit que 2 devis sont en cours de réalisation pour le parking.

Le Conseil est clos à 18h30.